

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 42 (1962)
Heft: 1: La liaison Rhône-Rhin

Vorwort: Avant-propos
Autor: Fauquex, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous sommes très reconnaissants à la Chambre de commerce suisse en France d'avoir bien voulu consacrer un numéro entier de son excellente Revue économique au problème si actuel de la liaison fluviale du Rhône au Rhin par la Suisse. Il faut saluer cette initiative bienvenue avec joie, parce qu'elle nous donne l'occasion de préciser la position de la Suisse à l'égard du Transhélvétique et de prouver à l'opinion française que les projets français et suisses de liaison fluviale du Rhône au Rhin n'ont pas un caractère concurrentiel et que la réalisation de l'un de ces projets n'éliminerait pas les autres.

Les expertises faites démontrent brillamment que le canal transhélvétique se défend tout seul parce qu'il se justifie déjà sur le plan national. A cet égard il est irremplaçable !

On l'a si bien compris en Suisse que les études techniques et économiques du projet, de la frontière genevoise à Bâle, sont terminées et reconnues par les autorités.

La deuxième correction des eaux du Jura, entièrement financée et actuellement en chantier, va faire avancer à grands pas la réalisation de la première étape du projet suisse, c'est-à-dire la liaison fluviale et navigable de Bâle à Yverdon, cette dernière ville située à 35 kilomètres seulement du Lac Léman.

Cette importante correction dont les travaux viennent de commencer permettra la navigation de chalands au gabarit international de 1350 tonnes, sur environ 100 kilomètres du tracé de l'Aar de la Thielle et des lacs jurassiens.

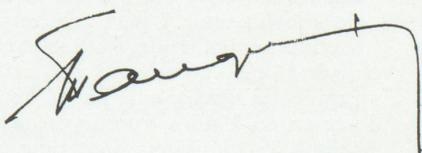
L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin s'est donnée pour tâche de pousser activement, sur les plans politiques et économiques, la réalisation de cette première étape. Puis viendra la traversée d'Yverdon au Lac Léman et ensuite ou parallèlement la liaison Genève-Lyon si nos amis français des Départements rhodaniens comprennent l'avantage qu'ils retireront eux aussi de ce grand œuvre.

Les projets actuels d'intégration européenne stimulent la création de nouvelles voies fluviales. Pour nous, Suisses, le Transhélvétique n'est plus une simple vue de l'esprit. L'opinion publique s'éveille à cette idée, les appuis arrivent de tous côtés et bien des résistances s'évanouissent. Les cantons intéressés d'une part, et les industriels d'autre part, cherchent à s'unir pour faire avancer le projet suisse du canal et l'activité parlementaire va reprendre dans ce domaine, pour imposer les décisions gouvernementales que nous désirons.

On est heureux de constater aussi que l'Allemagne fédérale montre un intérêt très vif pour la mise en navigabilité du Rhin de Bâle au Bodan et les pourparlers internationaux sont en cours pour la réalisation d'une première étape de Bâle à l'embouchure de l'Aar.

Face au développement toujours plus intense de l'économie de l'Europe occidentale, ce moyen de transport, le meilleur marché, est appelé ardemment de nos vœux.

Puissent tous les efforts accomplis dans cette direction par des hommes énergiques, décidés et courageux, aboutir rapidement pour le bien être et la prospérité des Départements français du Rhône et de notre pays et pour contribuer à resserrer encore les liens d'amitié traditionnels qui nous unissent à notre grande voisine de l'ouest !



Président de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin,
Vice-président du Conseil des États.

AVANT- PROPOS